

Délibération n° 29

Séance du 11 juillet 2024 à 19 heures

Le onze juillet deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire du Grand Cahors, régulièrement convoqué, s'est réuni à 19h à la Salle des fêtes de la Commune de Francoulès, sous la Présidence de Jean-Luc MARX, Président.

Etaient présents les membres suivants : (42)

M. DIETSCH Jérôme (Arcambal), Mme WARTEL Catherine (Arcambal), M. MOLESIN Jean-Pierre (Bellefont - La Rauze), Mme DALBERA Marie (Bellefont - La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. MARX Jean-Luc (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme LENEVEU-RIVIERE Hélène (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. DELPECH Bernard (Cahors), M. VACANDARE Johann (Cahors), M. RACHI Abel (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), M. LORIN Thierry (Cahors), Mme CISSE-LESCURE Cécile (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. LIARD Olivier (Catus), Mme LANES Bénédicte (Douelle), M. TREIL Jean (Douelle), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), Mme SOLIVERES Hélène (Labastide du Vert), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme VANBESIEEN Joëlle (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), Mme JORDANET Marie-Christine (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), M. MARRE Denis (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. MOURGUES Michel (St Denis-Catus Suppléant), M. GILES Jérôme (St Géry - Vers), M. CORNIOT Pascal (St Médard), M. BONNET Frédéric (St Pierre Lafeuille), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels).

Titulaires absents : (19)

Mme LE FOURN Marie-Laure (Cabrerets), M. PACAUD Denis (Cahors), Mme DEL VITTO Aurore (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), M. IRAGNES Gérard (Cahors), Mme EYMES Isabelle (Cahors), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme VALADE Anne-Rose (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), Mme LOUIS Sylvie (Labastide-Marnhac), M. LAFFRAY Patrick (Maxou), M. PONS Stéphane (Mechmont), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), Mme VOLFF Géraldine (Pradines), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. DECREMPS Frédéric (Saint-Cirq-Lapopie), Mme RAUZIERES Elodie (St Denis Catus), M. BASCOUL Serge (St Géry-Vers), M. TEYSSEDE Patrick (Tour de Faure).

Titulaires excusés ayant donné procuration (12) :

M. RAFFY Gilles (Bouziès) - procuration à M. GILES (Saint Géry-Vers), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors) - procuration à M. MARX (Cahors), Mme CAROFF Sylvie (Cahors) – procuration à Mme LENEVEU-RIVIERE (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors) – procuration donnée à Mme FAUBERT (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors) – procuration donnée à M. MUNTE (Cahors), Mme BEHEREGARAY Alexia (Cahors) – procuration donnée à M. RACHI (Cahors), Mme DAPORTA Anne-Céline (Cahors) – procuration donnée à M. TESTA (Cahors), M. VAZ Victor (Catus) procuration donnée à M. LIARD (Catus), M. CAZABONNE Christian (Crayssac)- procuration à M. TILLOU (Caillac), M. CANTO Pierre (Espère) procuration donnée à Mme LANES (Douelle), Mme

DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols) - procuration à M. PARNAUDEAU (Boissières), Mme Christelle MAZEYRIE (Trespoux-Rassiels) - procuration à M. LAVAU (Tour de Faure).

Secrétaire de séance : M. RACHI Abel

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Conservatoire

Objet : Règlement intérieur du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique

A été adopté à l'unanimité

Délibération n° 29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 11 juillet 2024
Rapporteur : José TILLOU

Service : Conservatoire

Objet : Règlement intérieur du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique

Mesdames, Messieurs,

Le règlement intérieur du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique et d'art dramatique du Grand Cahors a été adopté lors de la délibération du Conseil communautaire du 2 février 2009.

Il convient de l'actualiser.

En annexe de ce projet de délibération vous trouverez le nouveau règlement intérieur du Conservatoire.

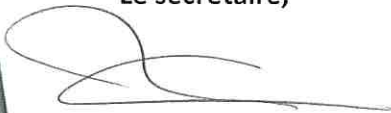
J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'adopter ce nouveau règlement intérieur

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire,



Abel RACHI

